



ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL



Financé par
l'Union européenne

Numéro 012 (Mars - juillet 2026)



NEWSLETTER

PROGRAMME D'APPUI À LA PRODUCTION, À L'INDUSTRIALISATION ET AU
LIBRE-ÉCHANGE AUX COMORES



À propos d'APILE

Le projet vise à encourager et faciliter au niveau national la production de biens de consommation de qualité pour envisager une commercialisation aux Comores, de même que sur les marchés régionaux et internationaux.

Dans ce contexte, l'ONUDI (Organisation des Nations Unies pour le développement industriel) a été mandatée par l'UE pour assister l'Union des Comores dans la réalisation des activités nécessaires au renforcement des capacités techniques et à la compétitivité de TPE/PME du secteur privé pour la transformation et la commercialisation de produits locaux innovants et de qualité.

À travers une approche intégrée centrée sur le parcours d'incubation et d'accompagnement des TPE/PME, l'objectif escompté du projet est de renforcer l'écosystème entrepreneurial dans le pays, et d'améliorer les capacités techniques et la compétitivité des entreprises comoriennes de transformation, tout en garantissant un meilleur système d'incubation et d'accompagnement au niveau local.

Le Programme d'Appui à la Production, à l'Industrialisation et au Libre-Echange aux Comores (APILE - Comores) intervient suite à la ratification de l'Accord de Partenariat Economique (APE) en janvier 2019 par les Comores, dans le cadre du groupe de l'Afrique orientale et australe (AfOA).



*TPE (Très Petites Entreprises) / PME (Petites et Moyennes Entreprises)

15e Forum économique des îles de l'océan Indien : 25 entreprises comoriennes sur la scène régionale



Du 27 au 29 avril 2026, l'hôtel Retaj de Moroni a accueilli la 15e édition du Forum économique des îles de l'océan Indien, sur le thème « Renforcer les synergies régionales ». Le projet APILE y a pris part, accompagné de 25 entreprises comoriennes qu'il soutient.

Pour beaucoup d'entre elles, encore en cours de structuration, c'était une première apparition devant un public régional. Pendant trois jours, elles ont présenté leurs produits, échangé avec des opérateurs des autres îles de l'océan Indien et mesuré l'écart entre leur offre et les attentes de marchés qu'elles ne touchaient jusqu'ici qu'indirectement.

Une grande partie des débats a tourné autour des normes et de la qualité des produits, deux conditions d'accès des productions comoriennes aux circuits d'exportation régionaux.

En étant présentes, les entreprises appuyées par APILE ont pu peser dans ces discussions et prendre la

mesure des exigences qu'elles devront satisfaire pour s'installer durablement sur ces marchés.

Le label Authentic Comoros a tenu une place particulière cette année. Pensé pour se démarquer sur les marchés d'export, il a été mis en avant comme un moyen de valoriser l'origine comorienne face aux productions concurrentes de la région.

Cette participation montre ce qu'ont produit les appuis techniques et institutionnels apportés par le projet au tissu entrepreneurial comorien : des entreprises désormais capables de se présenter, de négocier et de défendre leurs positions dans un cadre régional. Elle marque une nouvelle étape vers l'ancrage durable des productions comoriennes dans les circuits économiques de l'océan Indien.

ZLECAf : une formation prépare les entreprises comoriennes à l'export continental



Les 26 et 27 mai, une formation de deux jours organisée dans le cadre du projet APILE a rassemblé des entrepreneurs comoriens autour de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine. Il s'agissait d'aider des entreprises qui n'exportent pas encore, ou très peu, à passer d'une connaissance générale de l'accord à son utilisation concrète.

La première journée a été consacrée à la lecture du marché continental. Les participants ont cherché à repérer les marchés cibles accessibles depuis les Comores et à situer leurs produits face aux offres déjà en place. Un travail qui oblige à dépasser l'opportunité saisie au coup par coup pour construire un choix raisonné : quel pays, quel segment, quel volume et à quel prix.

La seconde journée a porté sur le cadre réglementaire. Règles d'origine, normes en vigueur, procédures douanières et documents exigés à l'export sont

les obstacles que rencontrent le plus souvent les entreprises qui se lancent sur le marché africain. Les participants ont appliqué ces exigences directement à leurs propres produits, à partir de cas réels.

La formation s'est achevée par l'élaboration d'un premier dossier export opérationnel. Chaque entreprise est ainsi repartie avec un document de travail abouti, qu'elle pourra utiliser dans ses démarches auprès d'acheteurs ou d'institutions d'appui.

Les préférences tarifaires offertes par la ZLECAf ne profitent qu'aux entreprises qui en remplissent les conditions administratives et normatives. C'est là, plus que dans le potentiel des produits comoriens, que se décide l'accès réel au marché continental.

Analyse cosmétique : l'INRAPE renforce ses capacités de laboratoire



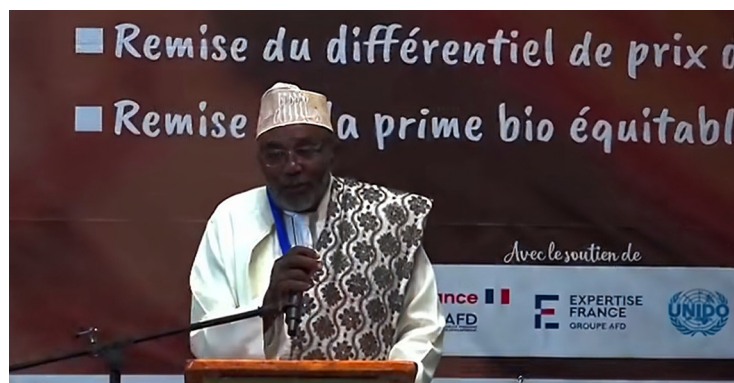
En mai, le laboratoire de l'INRAPE a reçu une experte internationale venue du Cameroun pour une formation théorique de cinq jours dédiée à l'analyse cosmétique. Cette action relève des projets APILE, PAIE et PVB, financés par l'Union européenne et mis en œuvre par l'ONUDI.

L'objectif était de donner aux techniciens de l'institut les compétences nécessaires pour réaliser sur place les analyses qu'exigent les marchés d'exportation. L'INRAPE joue un rôle clé dans le dispositif qualité national. Faute de moyens d'analyse locaux, les entreprises comoriennes de la cosmétique doivent envoyer leurs échantillons à des laboratoires étrangers, ce qui alourdit les délais et les coûts à chaque lot.

Cette contrainte pèse directement sur des entreprises comme Wutamu ou Beacor, qui transforment en produits finis certifiés les produits de rente comoriens que sont l'ylang-ylang, la citronnelle et la vanille. Pour accéder aux marchés internationaux, elles doivent documenter la composition et la conformité de chaque production.

La solidité de ce type de contrat dépend de la traçabilité et de la fiabilité des analyses. En renforçant l'INRAPE, le projet cherche à réduire le recours aux laboratoires étrangers, à garantir que les produits finis comoriens répondent aux exigences de leurs marchés et à sécuriser toute la chaîne de valeur, des fournisseurs d'ingrédients jusqu'aux exportateurs.

Vaniacom revalorise la vanille verte et lance un programme éducatif à Mohéli



En juin, à Fomboni, Vaniacom a organisé une cérémonie autour de deux engagements pris envers les producteurs de la coopérative Provabé. Étaient notamment présents l'Ambassade de France, l'ANPI, la Chambre d'agriculture, l'UCCIA et la banque AFG Comores.

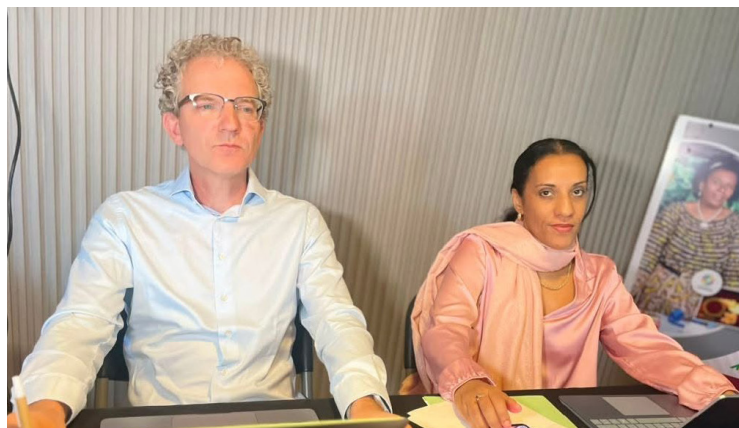
Le premier engagement concerne le prix d'achat. Pour la récolte 2025, le kilo de vanille verte passe à 4 000 KMF, au titre du différentiel de prix lié à la certification Fair for Life. Ce mécanisme récompense les pratiques conformes au référentiel du label et convertit aussitôt en revenu supplémentaire l'effort de qualité fourni par les producteurs.

Le second engagement inscrit ce différentiel dans la durée. Vaniacom lance un programme éducatif de plus de 30 millions de KMF pour les enfants des producteurs affiliés à Provabé, avec un soutien à leur scolarité sur trois ans. Au lieu de la redistribuer ponctuellement, l'entreprise a choisi d'investir la prime de certification dans un projet de long terme.

« La terre a donné sa richesse grâce à leurs mains, l'école donne la sienne grâce à votre esprit », a déclaré Mme Sitti Djaouharia Chihabiddine, fondatrice de Vaniacom.

Ces deux engagements relient la réussite commerciale de l'entreprise au quotidien des ménages producteurs. Dans une filière où fidéliser les planteurs permet d'assurer des volumes réguliers et de conserver la certification, financer la scolarité des enfants est à la fois un geste social et un moyen de consolider la chaîne d'approvisionnement.

CAPEX Export Days : le Centre d'appui aux exportations élargit son offre de services



Lors des Export Days, le Centre d'Appui à la Promotion des Exportations (CAPEX) de l'UCCIA a présenté les nouveaux services qu'il destine aux entreprises comoriennes tournées vers l'export. Il entend ainsi rompre l'isolement dans lequel travaillent aujourd'hui la plupart des exportateurs, faute d'un véritable point d'appui.

L'offre de services du CAPEX s'appuiera bientôt sur des outils en ligne. Les entreprises pourront notamment réaliser un autodiagnostic export afin d'évaluer leur niveau de préparation avant de se lancer commercialement. La plateforme du CAPEX réunira aussi les informations utiles à l'exportation procédures, exigences des marchés et contacts institutionnels et contribuera à faire connaître l'offre exportable comorienne auprès des partenaires économiques étrangers.

Deux opérations concrètes sont prévues à court terme. Une mission export emmènera des entreprises comoriennes au Sénégal. Dans le même temps, le CAPEX prépare l'expédition pilote d'un premier conteneur de produits comoriens vers la Côte d'Ivoire. Ce test doit permettre de repérer tous les points de friction, qu'ils soient logistiques, documentaires ou réglementaires, d'une expédition vers l'Afrique de l'Ouest.

Ces initiatives participent à la mise en œuvre concrète de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine. L'intégration économique régionale ne se décide pas seulement dans les accords, elle dépend aussi de la capacité des opérateurs à mener une expédition de bout en bout.

Dix entreprises comoriennes équipées d'outils de gestion numériques



Dix entreprises en phase d'accélération au sein du projet APILE ont été équipées d'outils de gestion numériques, au terme d'une prestation menée par IMA Consulting SARL avec sa solution ANKIBA. L'opération s'est terminée en juin 2026 à Ngazidja et à Anjouan.

Chaque entreprise a reçu un kit complet, composé d'une tablette et d'un scanner de codes-barres, ainsi qu'une application qui gère les produits, les stocks, les ventes et les crédits clients. Comme elle fonctionne hors ligne, l'activité se poursuit même en cas de coupure de connexion ou d'électricité. Dans chaque entreprise, au moins deux responsables ont suivi une formation de trois jours couvrant l'ensemble des modules.

Les retours vont tous dans le même sens. Les huit entreprises qui ont rempli le formulaire de satisfaction se disent prêtes à recommander l'outil, et les deux autres l'ont confirmé oralement. La plupart tenaient jusque-là leur gestion sur un cahier, sans vue d'ensemble de leur activité.

Comme les bénéficiaires sont surtout des transformateurs de l'agroalimentaire, de la cosmétique et des huiles essentielles, leurs attentes se tournent maintenant vers une gestion intégrée de la production.

La prise en compte des matières premières, des fournisseurs et de la comptabilité analytique figure en tête des évolutions souhaitées. La prestation recommande par ailleurs une formation de niveau avancé et un dispositif de maintenance au-delà de la première année d'abonnement.

Propriété intellectuelle : un atelier national sensibilise les start-up et PME comoriennes



Le 26 juin à Moroni, l'Office comorien de la propriété intellectuelle (OCPI) a organisé un atelier national sur la propriété intellectuelle envisagée comme un atout pour le développement des entreprises. Placée sous l'égide du Ministère de l'Économie et menée avec le projet APILE, la rencontre s'adressait aux start-up et PME comoriennes.

Les travaux ont d'abord passé en revue les différents titres de propriété intellectuelle et ce que chacun protège : marques, brevets, droits d'auteur et indications géographiques. Cette distinction compte, car beaucoup d'entreprises confondent le dépôt d'un nom commercial avec la protection réelle d'une marque, ou ignorent le régime qui s'applique à leurs créations.

Les participants ont ensuite cherché à repérer leurs propres actifs immatériels : recettes, procédés de fabrication, dénominations, éléments graphiques ou savoir-faire liés à une origine. Dans la plupart des entreprises comoriennes, ces éléments de valeur ne sont pas protégés et restent exposés à l'appropriation

par des tiers, y compris sur les marchés d'exportation. L'atelier a aussi montré comment la propriété intellectuelle peut servir de levier financier et commercial, et comment l'intégrer aux contrats et aux partenariats d'affaires. Un titre déposé s'inscrit au bilan comme un actif, pèse dans une négociation avec un distributeur ou un investisseur et peut être invoqué en cas de litige.

Pour les entreprises comoriennes qui visent les marchés régionaux et continentaux, protéger leurs actifs immatériels est un préalable à l'exportation. C'est ce qui leur permettra de défendre une origine, une dénomination ou un procédé face à des opérateurs déjà présents sur ces marchés.

Transformation du manioc : une formation ouvre de nouveaux débouchés aux entrepreneurs comoriens



À Anjouan et à Ngazidja, le projet APILE a organisé pour les entrepreneurs comoriens de l'agroalimentaire une formation à la transformation du manioc. Les sessions ont couvert six produits dérivés : farine, amidon, gari, attiéké, bâton de manioc et chips.

La formation a mêlé apports théoriques, démonstrations techniques, travaux pratiques et exercices en groupe. Ce format aide les participants à reproduire ensuite les produits présentés, car chaque dérivé du manioc demande des réglages particuliers de râpage, de fermentation, de pressage et de séchage, dont dépendent sa conservation et sa qualité.

Le manioc est solidement ancré dans les systèmes de culture comoriens, mais on le consomme surtout tel quel. Le transformer ouvre pourtant plusieurs perspectives : une meilleure conservation, moins de

pertes après récolte, de la valeur ajoutée créée sur place et la possibilité de remplacer en partie certains produits importés, notamment les farines.

À la fin des sessions, les participants repartent avec des repères techniques utilisables dans leurs propres unités et plusieurs idées pour diversifier leur gamme. Pour une filière agroalimentaire encore en construction, cette montée en compétence est indispensable avant de développer des produits transformés à la hauteur des exigences des marchés national et régional.

Mission de prospection au Sénégal : premiers contrats pour les entreprises comoriennes



Avant le départ, les entreprises appuyées par APILE avaient été reçues par M. Djamil Boinali, Secrétaire Général du Ministère de l'Économie. Une prospection se joue sur un temps court : tout dépend des rendez-vous décrochés en amont et de la préparation des supports. Du 4 au 11 juillet 2026, douze entreprises ont présenté à Dakar leurs épices, cosmétiques naturels, thés, cafés et huiles essentielles.

Le programme comprenait un forum économique avec la Chambre de commerce, des rendez-vous B2B avec des importateurs, des distributeurs et des hôteliers, ainsi qu'une immersion du CAPEX auprès de l'ASEPEX. Chez Bara Muso comme chez Baol Épices, les entreprises ont pu comparer leurs produits à ceux des rayons. Le verdict des acheteurs a été unanime : l'origine des ingrédients, ylang-ylang, girofle, curcuma, moringa, muscade, fait la différence.

Le 8 juillet, cinq entreprises (Aromacom, Beucor, Nouringa, Vaniacom et Wutamu) signaient un contrat de dépôt-vente avec le concept store Berndë. Baol Épices et Bara Muso ont demandé un approvisionnement direct, les hôtels Fleur de Lys ont lancé des tests. S'y ajoutent une coopération avec l'Association sénégalaise de normalisation et un projet de Maison des Comores à Dakar.

Le 6 août, la délégation a présenté ces résultats au Ministère de l'Économie, sans masquer le travail qui reste : packaging aux normes, dossiers techniques, régularité des volumes, corridor logistique direct vers Dakar.

Authentic Comoros : former les futurs auditeurs du label national

Étude du cas Les Saveurs d'Inani

1. Complétez la fiche d'audit Niveau 3 pour LSI.
2. Analysez les prérequis et des points critiques :
 - Identifiez si l'audit doit être arrêté dès l'étape des prérequis.
 - Dressez la liste des points critiques relevés.
3. Rédigez le rapport de synthèse justificatif :
 - Rédigez le texte du rapport d'audit (partie finale du questionnaire) pour justifier votre décision formelle.
4. Proposez vos recommandations stratégiques à la direction :
 - Pour chaque réserve ou point non conforme relevé, formulez un plan d'action correctif concret et réaliste que le dirigeant devra mettre en œuvre.

Copyright Reload Consulting - 2026

3. Évaluation des thèmes du niveau 3

- **Relations de travail et climat social** : OUI (Climat serein, aucun conflit).
- **Plan de carrière et droits des salariés** : NON → **Émission d'une réserve** (Absence de document formalisé de plan de carrière ou de formation).
- **Relations avec les parties prenantes** : OUI (Registre tenu à jour).
- **Relations avec la communauté** : OUI (Financement éclairage solaire, fournitures scolaires).
- **Innovation et R&D** : OUI (Extrait de vanille sur sirop d'agave).
- **Matières premières certifiées/1^{er} choix** : OUI (Qualité Gourmet).
- **Analyse en laboratoire** : NON → **Émission d'une réserve** (Aucune analyse microbiologique/physico-chimique externe ou interne en laboratoire).

Copyright Reload Consulting - 2026

Étude du cas Nectar des Îles

1. Complétez la fiche d'audit Niveau 3 pour NDI.
2. Analysez les prérequis et des points critiques :
 - Identifiez si l'audit doit être arrêté dès l'étape des prérequis.
 - Dressez la liste des points critiques relevés.
3. Rédigez le rapport de synthèse justificatif :
 - Rédigez le texte du rapport d'audit (partie finale du questionnaire) pour justifier votre décision formelle.
4. Proposez vos recommandations stratégiques à la direction :
 - Pour chaque réserve ou point non conforme relevé, formulez un plan d'action correctif concret et réaliste que le dirigeant devra mettre en œuvre.

Copyright Reload Consulting - 2026

Stratégie de marketing et branding

Avantages stratégiques et opérationnels

- **Accès aux marchés** : Répondre aux exigences de certains donneurs d'ordre ou appels d'offres qui intègrent des critères de labellisation (ex: marchés publics RSE).
- **Partenariats** : Faciliter les collaborations avec d'autres entreprises labellisées et renforcer son réseau.
- **Image de marque** : Valoriser son image de marque et sa notoriété, tant au niveau national qu'international.
- **Recrutement** : Attirer des talents, surtout les plus jeunes, qui privilégient les entreprises engagées.
- **Amélioration interne** : Le processus de labellisation pousse à une révision des processus internes et à une amélioration continue.

Copyright Reload Consulting - 2026

La mise en place d'un label crédible repose autant sur la qualité de son référentiel que sur les compétences des professionnels chargés de son évaluation. Dans cette perspective, le projet APILE a organisé une formation à la méthodologie d'audit pour la qualification du Corps d'Auditeurs du Label Authentic Comoros, animée par Dr Brahim Allali de Reload Consulting.

Organisée les 13, 14, 20 et 27 juillet 2026, la formation a combiné sessions en ligne, études de cas, simulations et travaux pratiques sur le terrain. Elle visait à doter les futurs auditeurs des connaissances et outils nécessaires pour conduire des évaluations rigoureuses, impartiales et fondées sur des preuves, tout en maîtrisant les exigences des trois niveaux du Label Authentic Comoros : Qualité Certifiée, Qualité Supérieure et Qualité Premium.

Au-delà des connaissances théoriques, l'accent a été mis sur la mise en pratique dans des conditions réelles.

Les participants ont été amenés à conduire des audits à blanc auprès d'entreprises comoriennes volontaires, à utiliser les grilles d'évaluation du label et à produire des rapports d'audit, ensuite évalués par le formateur. Cette démarche contribue à constituer aux Comores un vivier de compétences locales capable d'accompagner le déploiement opérationnel du Label Authentic Comoros, en garantissant la rigueur et la crédibilité du processus d'évaluation des entreprises candidates.

À travers cet accompagnement, APILE contribue ainsi non seulement à valoriser les produits et savoir-faire comoriens, mais également à mettre en place les compétences et les outils nécessaires pour assurer la pérennité du dispositif de labellisation au niveau national.

L'UCAEP et le projet APILE échangent sur les données et la cartographie du secteur agricole



Le projet APILE poursuit son accompagnement de l'Union des Chambres d'Agriculture, d'Élevage et de la Pêche (UCAEP) afin de renforcer son rôle au service des filières productives comoriennes. Les échanges engagés avec l'institution portent notamment sur l'amélioration des données et de la cartographie du secteur agricole, indispensables pour mieux localiser les producteurs, comprendre leurs activités et cibler les appuis.

Cet accompagnement s'est concrétisé du 13 au 18 juillet 2026 à Moroni par une formation intensive de 35 cadres de l'UCAEP. Un premier module a porté sur la communication institutionnelle, rédaction de documents officiels, prise de parole et communication de crise et un second sur le leadership, la décision démocratique, la gestion des conflits, la transparence et la planification stratégique participative.

À l'issue de la formation, les participants ont défini des engagements directement applicables : utiliser systématiquement des modèles de documents officiels, publier régulièrement les états financiers, renforcer la planification participative et confier davantage de responsabilités aux jeunes et aux femmes.

L'objectif est de doter l'UCAEP d'outils de pilotage plus solides et d'une meilleure capacité de représentation des filières auprès de ses membres, des pouvoirs publics et des partenaires.

Filière avicole : de l'évaluation des exploitations à la structuration d'une interprofession nationale



L'accompagnement avicole du projet APILE a franchi une nouvelle étape en 2026. Une mission d'évaluation conduite aux Comores par l'expert international Beugré Bienvenue Tanoh a d'abord confirmé les progrès des exploitations accompagnées : baisse de la mortalité, hausse des volumes de production, amélioration de la rentabilité et diffusion de meilleures pratiques d'élevage au-delà des fermes directement soutenues par le projet.

La mission a également identifié des freins persistants : coût et difficulté d'accès aux intrants, infrastructures insuffisantes et faible compétitivité des aliments produits localement face aux importations. Sa principale recommandation était donc de changer d'échelle, en passant d'un accompagnement exploitation par exploitation à un système avicole territorial mieux structuré, reliant alimentation animale, santé, infrastructures et débouchés.

Cette orientation s'est concrétisée du 21 au 23 juillet lors des premières Journées Avicoles Comoriennes, organisées au Rotary de Moroni par l'Interprofession Avicole des Comores (IAC), en partenariat avec APILE et l'UCAEP. L'événement a combiné forum technique, rencontres B2B et exposition-vente ; plus de 500 plateaux d'œufs, 30 plateaux d'œufs de caille et la totalité des poulets de chair proposés ont été vendus lors de la première journée.

Les Journées ont surtout débouché sur l'officialisation de l'IAC, la présentation de sa feuille de route 2026-2028 et le lancement du label national « Nkuhu Ndjema », destiné à garantir l'origine, la qualité et la traçabilité du poulet et des œufs comoriens. L'interprofession et le label constituent ainsi deux premiers outils concrets pour structurer la filière, mieux représenter ses acteurs et valoriser la production nationale face aux importations.

Lancement officiel du réseau KOMsae, installé à la Maison de l'Emploi



Le Réseau des Structures d'Appui en Entrepreneuriat (KOMsae) a été officiellement lancé le 30 juillet à la Maison de l'Emploi, où il installe son siège. Ce lancement vient formaliser un travail engagé dès les débuts du projet APILE.

La création du réseau repose sur deux travaux menés au préalable par le projet : un diagnostic de l'écosystème entrepreneurial comorien et une cartographie des structures d'appui en entrepreneuriat (SAE). Ces travaux ont permis de recenser les acteurs en place, de préciser leurs domaines d'intervention et de repérer les doublons comme les manques. Le volet d'accompagnement des SAE a ensuite rassemblé ces structures autour de formations et d'appuis communs, jusqu'à faire apparaître un besoin de coordination permanente.

Ce besoin trouve désormais une réponse institutionnelle. Jusque-là, les structures d'appui comoriennes

agissaient en ordre dispersé, avec des services qui se recoupaient parfois et une visibilité réduite auprès des entrepreneurs comme des bailleurs. Le réseau leur apporte un lieu de concertation, une adresse commune et la possibilité de défendre des positions communes.

La journée de lancement a débuté par un atelier sur l'entrepreneuriat des jeunes et le rôle des structures d'appui. Lors de la cérémonie officielle sont intervenus le coordonnateur du projet APILE, le président du réseau KOMsae, la représentation de l'Union européenne et le Secrétaire Général du Ministère de l'Économie, de l'Industrie et des Investissements.

En s'installant à la Maison de l'Emploi, le réseau gagne une existence concrète et un point de contact bien identifié, condition pratique pour continuer à fonctionner au-delà de la durée du projet.

Financé par l'Union européenne

"Le projet APILE nous a été très bénéfique. Grâce à son accompagnement, nous avons constaté une nette baisse de la mortalité, des pontes plus régulières et une disponibilité suffisante en œufs. Je me réjouis également que ce projet ait contribué à la création de l'interprofession Avicole Comorienne, une avancée majeure pour la structuration et le développement durable du secteur avicole aux Comores."

Andhoimate Hamada (MSAYIDIYO WA HAMBBA)

Financé par l'Union européenne

"Grâce au projet APILE, nous sommes aujourd'hui en mesure de répondre aux besoins du marché en proposant des œufs frais et de qualité. À travers son initiative visant à accompagner les aviculteurs dans la création du label comorien « Nkuhu Ndjema », le projet contribue également à valoriser la production locale et à offrir aux consommateurs une garantie de qualité et de sécurité."

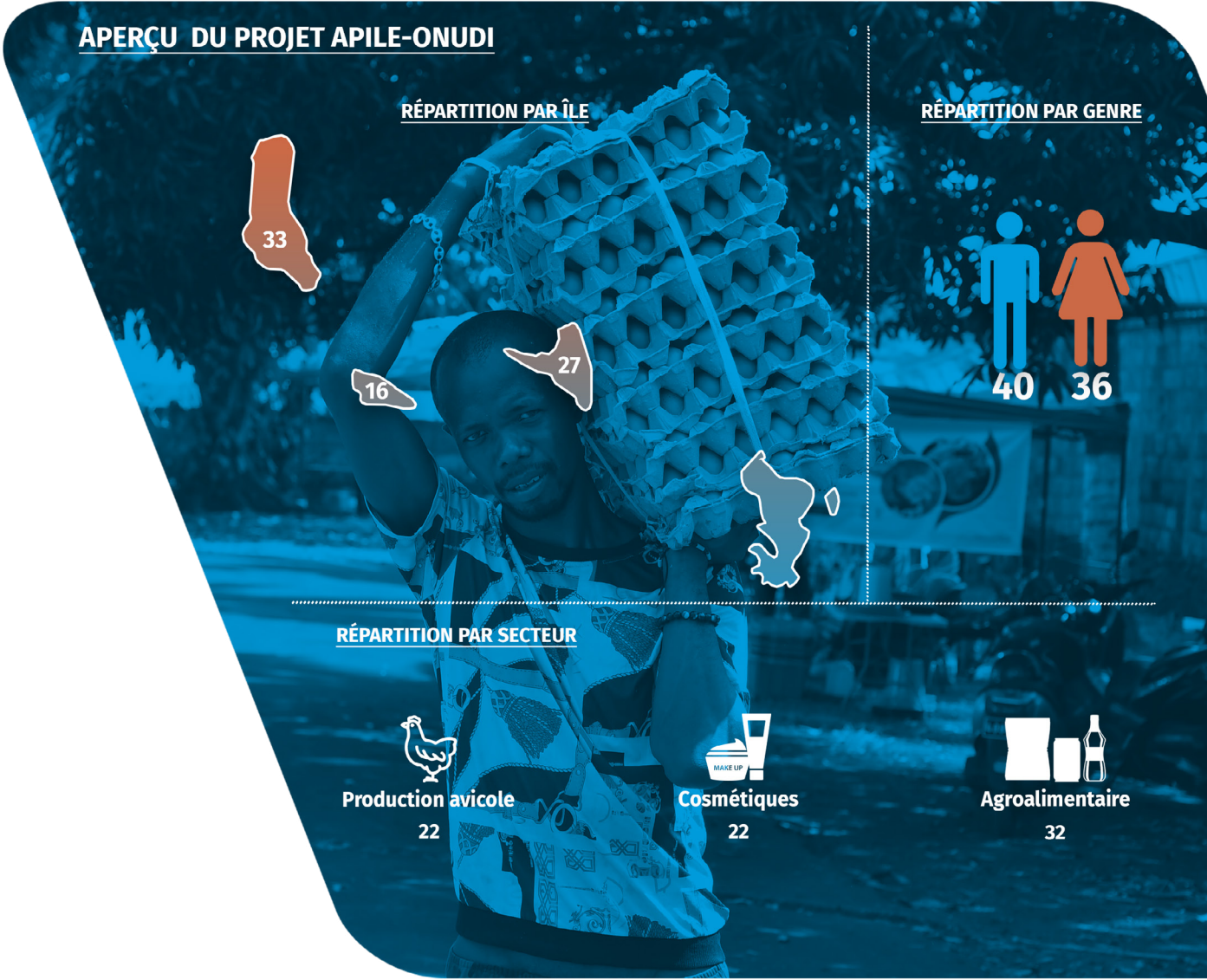
Mariama Yousseuf (GAEC)

Financé par l'Union européenne

"Le projet APILE a su nous accompagner au-delà de nos attentes. Grâce aux appuis techniques, aux équipements reçus et à l'expertise de ses équipes, Inter Agricom a pu augmenter ses capacités de production tout en améliorant significativement la qualité de ses produits."

Soule Mhoumadi (INTER AGRICOM)

Les entreprises APILE en chiffres



VUE D'ENSEMBLE DU PROJET APILE

Bailleur de fonds :

Union européenne

Agence d'exécution :

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)

Durée :

58 mois
(Janvier 2022 - octobre 2026)

Contreparties Nationales :

Ministère de l'Économie, de l'Industrie, des Investissements et chargé de l'Intégration Economique





Financé par
l'Union européenne

Financé par l'UE :

La Délégation de l'Union européenne aux Comores fait partie du Service extérieur de l'Union européenne et est l'une des plus de 130 délégations dans le monde. La Délégation a le statut de mission diplomatique et représente officiellement l'Union européenne aux Comores.

Pour plus d'informations, consultez le site : www.european-union.europa.eu



ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Agence d'exécution: ONUDI

L'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) est une institution spécialisée des Nations Unies. Elle a pour mandat de promouvoir et d'accélérer le développement industriel durable dans les pays en développement et les économies en transition et d'œuvrer à l'amélioration des conditions de vie dans les pays les plus pauvres du monde en s'appuyant sur ses ressources et son expertise mondiales combinées.

Pour plus d'informations, consultez le site : www.unido.org



Contrepartie Nationale :

Le Ministère de l'Economie, de l'Industrie, des Investissements et de l'Intégration Economique est l'agence gouvernementale de soutien de ce programme et le principal conseiller politique du gouvernement en matière d'industrie et de développement du secteur privé. Il est responsable de la formulation et de la mise en œuvre des politiques de promotion, de croissance et de l'industrie au niveau national et international.

Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité des auteurs et ne reflète pas nécessairement les vues de l'ONUDI ou de l'Union Européenne.

Ce document a été produit sans avoir été officiellement édité par les Nations Unies. Les appellations employées dans ce document et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites, ni quant à leur système économique ou leur degré de développement.

Les désignations telles que "développé", "industrialisé" ou "en développement" sont destinées à des fins de commodité statistique et n'expriment pas nécessairement un jugement sur le stade atteint par un pays ou une zone particulière dans le processus de développement.

La mention de noms de sociétés ou de produits commerciaux ne constitue pas une approbation de l'ONUDI ou de l'Union européenne.



@ApileComores



APILE Industrie



APILE Industrie



@apileindustrie

Copyright ONUDI 2026. Tous droits réservés. Accordé sous licence à l'Union Européenne sous conditions.
ONUDI Département de la compétitivité des PME, de la qualité et de la création d'emplois

Centre international de Vienne, B.P. 300, 1400 Vienne, Autriche
e-mail: apile@unido.org

www.unido.org